



ARVEYRES

JUILLET 2018

BULLETIN MUNICIPAL N° 25



8, rue de l'Eglise - 33500 ARVEYRES
Tél. 05 57 24 80 14
Mail : contact@arveyres.com

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
9h00 - 12h30 / 15h30 - 17h30

Mercredi : 9h00 - 13h00

Samedi : 9h - 12h, les premier et
troisième samedi du mois.

Si vous souhaitez recevoir notre bulletin
municipal de façon dématérialisée
(par internet) merci de nous contacter par mail.

En cas d'urgence : 06 48 44 41 01

Agence Postale Communale
8 rue de l'Eglise - 33500 ARVEYRES
Tél. 05 57 24 80 27

Du lundi au vendredi : 9h à 13h
Ouvert le 1^{er} vendredi de chaque mois à 10h45
Heure limite de dépôt courrier/colis
pour un départ le jour même : 12h
Le samedi : 10h - 12h
Heure limite de dépôt courrier/colis
pour un départ le jour même : 11h30

Bulletin d'information municipal d'Arveyres
Directeur de la publication : Bernard GUILHEM
Crédits photos : mairie d'Arveyres
Imprimé sur papier promouvant la gestion
durable des forêts
PEFC/10-31-1377
Impression : Imprimerie LESTRADE



Le Mot du Maire

Chères administrées, chers administrés,

Si je vous dis que l'été est là, je ne vais pas vous apprendre grand-chose !

Depuis le 07 juillet, la fin de l'année scolaire a sonné, l'heure des vacances est arrivée pour les écoliers, collégiens et autres étudiants. Pour certains, les résultats des examens sont affichés et pour vous, parents, la période des congés annuels est présente ou s'approche. Chacune et chacun profitera de ce moment privilégié pour vaquer à des occupations ludiques, sportives, culturelles ou tout simplement s'abandonner à l'oisiveté.

Quant à elle, l'activité communale ne prendra pas de vacances. Les élus et les agents présents devront suivre l'évolution des travaux en cours, en particulier dans le milieu scolaire. Ces derniers devront être achevés avant la rentrée du 3 septembre prochain. En effet, la mise aux normes Adap des toilettes, la peinture de certaines classes et du restaurant scolaire ainsi que la réfection des cuisines méritaient d'être traitées.

Comme évoqué dans le précédent bulletin, les résultats financiers de la commune plus que satisfaisants nous permettent de poursuivre notre action de valorisation et d'embellissement de nos espaces communs. Conformément à notre leitmotiv, nous conduirons cette cause jusqu'à la fin du mandat qui nous a été confié, voire après si « affinités ».

Ce début de mois, charnière de l'année en cours, marquera les esprits par la mise en ligne de notre nouveau site internet. Je vous laisse juges mais je le crois clair, facile à consulter et à la portée de toutes et de tous, jeunes et plus âgés. De nos jours, cet outil virtuel doit permettre à chacun de communiquer avec la municipalité, d'afficher ses demandes mais aussi d'être informés au quotidien des manifestations, des dates à retenir, de suivre la vie dans sa commune en temps réel.

Un autre sujet d'actualité : il s'agit d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance à laquelle se consacre la gendarmerie nationale. Un protocole tripartite a été signé le 25 juin entre la gendarmerie, la mairie et M. le Sous-préfet. Des référents de quartier devront être choisis et une réunion publique sera programmée au mois de septembre. Tous ceux qui souhaitent postuler sont invités à se faire connaître. En Gironde et en Aquitaine, d'autres actions « Participation citoyenne » semblables ont été mises en place et les résultats semblent probants.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable période estivale ainsi qu'à vos proches.

Que santé et sérénité soient vos maîtres-mots pour les deux mois à venir.

Bien cordialement,

Le Maire,
B. GUILHEM





LES NOUVEAUX HORAIRES DES ÉCOLES ET DES ALAÉ

Les nouveaux horaires des écoles et des ALAé matin et soir applicables à compter de la rentrée scolaire 2018/2019.

Horaires de fonctionnement

ÉCOLE MATERNELLE :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

ÉCOLE PRIMAIRE :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 9h00-12h20 et 14h20-17h00



Horaires d'ouverture

ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ÉCOLE	PAUSE MERIDIENNE (Restauration Scolaire Surveillance Interclasses)	
ÉCOLE MATERNELLE 7h00-8h50 et 17h00-19h00 lundi, mardi, jeudi et vendredi	ÉCOLE MATERNELLE 12H00-14H00	<p>Pour les élèves ne prenant pas leur repas au restaurant scolaire, les enfants pourront être pris en charge par les animateurs de la pause méridienne de 13h45 à la reprise des classes sur demande écrite des parents et autorisation délivrée par monsieur le Maire.</p>
ÉCOLE PRIMAIRE 7h00-8h50 et 17h00-19h00 lundi, mardi, jeudi et vendredi	ÉCOLE PRIMAIRE 12h20-14h20	
<i>Ouvert chaque jour scolaire</i>	<i>Ouvert chaque jour scolaire</i>	

ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ÉCOLE (payant)	PAUSE MERIDIENNE (Restauration Scolaire Surveillance Interclasses)
<p>ÉCOLE MATERNELLE</p> <p>Les enfants peuvent être déposés à l'Alaé entre 7h00 et 8h50.</p> <p>Les enfants peuvent partir de l'ALAé entre 17h00-19h00 sauf si inscrits aux ateliers pédagogiques (départ 18h00)</p>	<p>ÉCOLE MATERNELLE</p> <p>12H00 à 14h00 pour les enfants inscrits préalablement.</p> <p>Les enfants ne pourront partir de la Pause Méridienne</p>
<p>ÉCOLE PRIMAIRE</p> <p>Les enfants peuvent être déposés à l'Alaé entre 7h00 et 8h50.</p> <p>Les enfants peuvent partir de l'ALAé entre 17h00-19h00</p> <p>lundi, mardi, jeudi, vendredi sauf si inscrits aux ateliers pédagogiques (départ 18h00)</p>	<p>ÉCOLE PRIMAIRE</p> <p>12H20 à 14h20 pour les enfants inscrits préalablement.</p> <p>Les enfants ne pourront partir de la Pause Méridienne.</p> <p>Toute présence, quelle que soit la durée, vaut participation financière de la famille.</p>

Toute présence, quelle que soit la durée, vaut participation financière de la famille.

TRANSPORT SCOLAIRE

Transport scolaire Inscription

Calibus
un service de LA CALI

Rentrée 2017-2018 : Modalités d'inscription / réinscription

- Vous êtes **domilié et scolarisé** sur le territoire de La Cali
- Vous souhaitez utiliser l'une des lignes régulières ou le réseau SNCF pour vous rendre à votre établissement :
 - Collège Jean Auriac à Arveyres
 - Collège Henri de Navarre à Coutras
 - Collège Jean Aviotte à Guîtres
 - Établissement Jeanne d'Arc à Saint Médard de Guizières
 - Établissements scolaires à Libourne

**Inscrivez-vous
avant le 16 juillet 2017**
sur www.lacali.fr

Pour tout renseignement
Service Transports de La Cali
05 24 24 22 20



LACALI
L'AGGLO
RIVE DROITE DE BORDEAUX

INFOS DIVERSES DANS NOTRE COMMUNE

• A la rentrée rue de Peytot création d'un arrêt minute de 5 mn sur 50 mètres et suppression des barrières qui avaient été posées pour vigipirate.

• Notre clocher ne sonne plus et son horloge retarde : des travaux sont prévus au mois de juillet pour rétablir ce problème.

ESPACE JEUNES IZON/ ARVEYRES

Espace jeunes Izon/ Arveyres programme d'animations ouvert à tous les jeunes du territoire.

Inscriptions depuis le 12 juin à l'espace jeunes
Un transport à la demande peut être demandé.

Tarifs de 3,60 € à 8,50 € la sortie selon le quotient familial

Espace jeunes Arveyres
tél. 09 67 49 31 42
ou 06 75 90 02 81
ejizon@lacali.fr
facebook.com/PointjeunesIzon

Séjour

Du 20 au 23 Août 2018



Mini Camp Glisse

Sports Vacances à Vieux Boucau

3 jours de découverte du Kayak surf encadré par les éducateurs de l'école de kayak surf pour devenir un véritable pro de la glisse.

Tarifs selon quotient familial

De 10 à 16 ans

Hébergement en demi-pension proche de l'océan

Inscription
Espaces Jeunes IZON/ARVEYRES
www.lacali.fr



Juillet

Lundi 2 14h-17h Atelier pop-art	Mardi 3 14h-17h Cookies Party	Mercredi 4 14h-17h Chalet à insecte	Jeudi 5 14h-17h Chalet à insecte	Vendredi 6 14h-17h Prépa et fête de l'été
Lundi 9 10h-16h Wakeboard à Izon	Mardi 10 14h-17h Contest Molky	Mercredi 11 8h-18h Funny day à Cestas	Jeudi 12 14h-17h Mandala en 3D	Vendredi 13 14h-17h Tennis à Arveyres
Lundi 14 14h-17h Activité libre	Mardi 15 17h-23h Soirée Festi'jeunes	Mercredi 16 14h-17h Film espace jeunes	Jeudi 17 8h-19h Gouffre de Padirac	Vendredi 18 14h-17h Pétanque Palet vendéen
Lundi 16 14h-17h Tir à l'arc	Mardi 17 14h-23h Les «Cali water games» Journées multisports à Libourne	Mercredi 18 9h30-16h30 Canoë spéléologie PFA Blasimon	Jeudi 19 14h-17h Golf foot	Vendredi 20 14h-17h Tennis de table
Lundi 23 14h-17h Swimcenter St Eulalie	Mardi 24 14h-17h Foot city à Vayres	Mercredi 25 17h-00h Concert Jain à Arcachon	Jeudi 26 12h-17h SandBall + plage à Carcans	Vendredi 27 9h-17h ULM Aéro -modélisme à Floudès PFA
Lundi 30 7h-23h Parc d'aventure Pyrénées Ho	Mardi 31 14h-17h Skate Park à Darwin & Guais de Bordeaux	★ Activités gratuites		

Août

Mercredi 1 10h30-12h Char à voile à Carcans PFA	Jeudi 2 12h-16h McDonald's Fest'Arts à Libourne	Vendredi 3 14h-17h Tournoi PS4 Gang Beast
Lundi 6 14h-17h Après-midi Pêche	Mardi 7 9h-16h Motocross à Illats PFA	Mercredi 8 14h-17h Olympiades «Jeux d'eau»
Lundi 13 14h-17h Initiation Kas jam Frisbee	Mardi 14 8h-20h Sortie Caraïbes au Lacanau Pro	Jeudi 16 14h-17h Kinball
Lundi 20 14h-17h Ventrigliss à L'EJ	Mardi 21 14h-17h Atelier L'art du fil	Mercredi 22 13h-17h Aqualot à Libourne
Lundi 27 14h-17h Atelier film «Suédé»	Mardi 28 14h-17h Atelier bricolage	Mercredi 29 12h-17h Sortie plage à Hostens
Jeudi 9 13h30-16h30 Planche à voile/Paddle à Bordeaux PFA	Vendredi 10 14h-17h Atelier Bricolage	Jeudi 16 14h-17h Beach Volley
Vendredi 17 13h-17h Wake surf Café à Bordeaux	Jeudi 23 14h-17h Fabrication Attrape Rêves	Vendredi 24 14h-17h Atelier film «Suédé»
Jeudi 30 14h-17h Activité libre	Vendredi 31 19h-23h Cinéma plein air	

Pour s'inscrire rien de plus simple !
1/ Remplir le dossier d'inscription disponible sur www.facebook.com/PointjeunesIzon
2/ Régler la cotisation annuelle de 2 €
3/ Sélectionner les activités souhaitées





NUISANCES SONORES

Nuisances sonores : Des horaires à respecter et en particulier les dimanches et les jours fériés

Cadre réglementaire actuel

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Des travaux bruyants effectués la nuit peuvent dans tous les cas être considérés comme du tapage nocturne, réprimé par l'article R623-2 du Code pénal).

Les déchets biodégradables de jardin sont :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de déposer les déchets verts en déchetterie,
- ou de les utiliser en paillage ou en compost individuel.

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.

- Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.
- Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Quand vous regardez votre téléphone qui regarde la route ?

Sécurité Routière : Tous responsables.

Un phénomène de société : aujourd'hui, 30 % des Français utilisent leur téléphone au volant (que ce soit avec ou sans kit mains-libre ou en connexion bluetooth). Pourtant, téléphoner au volant multiplie par 3 le risque d'accident.

Une nouvelle forme de dépendance : L'omniprésence du téléphone dans la vie quotidienne et au volant peut être assimilée à une forme de dépendance, la peur de rater quelque chose, un besoin irrésistible d'être constamment en relation avec les autres, d'être joignable à tout moment.

Lire un message en conduisant multiplie le risque d'accident par 23 : il oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne 5 secondes.

15 % des conducteurs se sont déjà faits une « grosse frayeur » en consultant leur téléphone en conduisant.

Quels risques, quels dangers ?

L'usage du téléphone au volant a de multiples conséquences sur la conduite et la sécurité des automobilistes. Aucune d'entre elles n'est à sous-estimer :

- Augmentation du temps de réaction
- Augmentation de la distance de freinage
- Distance de sécurité réduite avec le véhicule qui précède
- Difficulté à maintenir le véhicule dans la voie de circulation
- Difficulté à maintenir une vitesse adaptée
- Réduction du champ de vision
- Difficulté à s'insérer sans danger dans le flux de la circulation
- Provocation de stress, de tensions, voire de frustrations
- Moindre conscience de l'environnement

Que dit la loi ?

Tout conducteur doit se tenir constamment en état et en condition d'exécuter les manœuvres qui lui incombent.

Il est interdit de conduire avec un téléphone à la main et de consulter ou manipuler son téléphone en conduisant. Depuis le 1er juillet 2015, il est également interdit à tous les conducteurs de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre du son (conversations téléphoniques, musique, radio). Ces infractions sont sanctionnées d'une **amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait de 3 points du permis de conduire.**

Le fait de placer dans le champ de vision du conducteur d'un véhicule en circulation un appareil en fonctionnement doté d'un écran et ne constituant pas une aide à la conduite ou à la navigation est sanctionné d'une **contravention de 5^e classe d'un montant de 1 500 € au maximum et d'un retrait de 3 points de permis de conduire.**

Pour conduire sans téléphone : les solutions

- L'éteindre
- Le mettre hors de portée
- Activer le mode silencieux ou le mode conduite
- Le confier au passager
- Prévenez par SMS que vous n'êtes pas joignable
- Prévoyez une pause

Le phénomène en chiffres

29 % des conducteurs reconnaissent lire des SMS, des alertes, des mails au volant (contre 23 % en 2015).

36 % déclarent utiliser leur téléphone pour passer ou recevoir des appels en conduisant (contre 25 % en 2015).

En savoir plus sur : securite-routiere.gouv.fr

MES DÉMARCHES À PORTÉE DE CLIC



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gov.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récapissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

RECENSEMENT MILITAIRE

Objectif citoyen. Bientôt 16 ans. Pensez au recensement c'est obligatoire.

Qui ? Garçons et Filles de nationalité française.

Où ? à la Mairie de ton domicile.

Quand ? Dès 16 ans.

Avec quoi ? Carte nationale d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Pourquoi ? Pour être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, CAP, BEP, BAC, etc...) Une attestation de recensement sera délivrée et à conserver par vos soins. **Aucun duplicata n'est possible.**

PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ (PACS)

Dans le cadre de la Loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle (Journal officiel du 19/11/2016), l'enregistrement des PACS est transféré à l'officier de l'état civil de la Mairie depuis le 1er novembre 2017.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Afin de procéder à l'enregistrement du PACS, le dossier disponible en mairie est à déposer complet à l'accueil de la mairie :

- Déclaration conjointe

- Pièce d'identité de chaque partenaire

- Convention

- Acte de naissance de moins de 3 mois de chaque partenaire

Pour conclure le PACS, un rendez-vous vous sera proposé avec l'Officier de l'Etat Civil. Cette démarche nécessite la présence des deux partenaires.



LA CANICULE ET NOUS

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon.

- Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et je bois beaucoup d'eau.
- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain ...).
- Je bois environ 1.5 l d'eau par jour et je ne consomme pas d'alcool.
- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Au travail je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends et donne des nouvelles à mon entourage.

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait très chaud.
- La nuit, la température ne descend pas ou très peu.
- Cela dure depuis plusieurs jours.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, **pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie au 05 57 24 80 14** vous bénéficierez ainsi d'une aide.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement le secours en **composant le 15**.

BANQUE DE FRANCE

Depuis le 1^{er} juin 2018, avant de se présenter aux guichets de la Banque de France, les personnes devront impérativement prendre rendez-vous pour obtenir les informations les concernant :

Soit directement sur le site internet de la Banque de France ;

<https://www.banque-france.fr/la-banque-de-france/nous-connaître/les-implantations/nouvelle-aquitaine>

Soit en appelant la ligne téléphonique dédiée au 05 56 00 17 64.

A partir de cette même date, l'accueil des particuliers se fera désormais aux horaires suivants :

Banque de France de Bordeaux

13 rue Esprit des Lois

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Et Bureau d'accueil de Libourne

47 boulevard de Quinault

Les mardis et mercredis

de 9h à 12h et de 13h à 16h



La question du vieillissement et de l'allongement de la vie est un enjeu majeur au cœur de la réflexion territoriale.

Proposer des solutions de transport à faible coût pour les personnes âgées, dont les déplacements de proximité sont devenus difficiles, est de notre responsabilité.

Le **service à la personne CAR33** porté par l'**association AGIR abcd** s'adresse aux personnes âgées dans l'incapacité de conduire leur voiture, pour leur éviter de tomber dans l'isolement ou risquer un accident de la circulation.

AGIR abcd fonctionnement : l'entretien, assurance, carburant restent à la charge du propriétaire et il doit également informer sa compagnie d'assurance du dispositif et recueillir son accord explicite.

Cette association a été créée en 1983 et compte près de 3500 adhérents retraités dans toute la France aujourd'hui. Son objectif majeur : **lutter contre toutes les formes d'exclusion.**

La fiabilité du chauffeur est garantie par un certificat d'aptitude (délivré après test par une auto-école aux frais d'AGIR abcd) et la remise du bulletin n°3 de son casier judiciaire.

Il est rémunéré par le retraité au moyen de Chèque Emploi Service Universel (CESU). Niveau 1 : 10.87 € brut/heure incluant les congés payés de 10 % à la charge du demandeur payable selon les modalités CESU (dont 8.35 € net/heure viennent en rétribution du chauffeur) : plus d'infos sur www.cesu.urssaf.fr

Un **numéro unique 07 67 10 04 20** est mis à la disposition de toutes les personnes intéressées par la prestation ou par mail à car33libourne@gmail.com ou sur le site www.agirabcd33.com

ASSOCIATION SANTÉ ÉDUCATION ET PRÉVENTION SUR LES TERRITOIRES



Faire progresser l'espérance de vie en bonne santé, mieux vivre à domicile et créer du lien social sont des défis de santé publique majeurs.

Répondant à ces enjeux pour toutes les personnes de 55 ans et plus, un parcours de prévention santé, intégralement pris en charge financièrement car « **Bien vieillir, ça s'apprend !** ».

Des ateliers pour redécouvrir le plaisir de sentir votre corps, générer un mieux-être et devenir acteur de votre bien-être physique et psychologique.

Ouverture sur Arveyres d'un parcours Prévention Santé :

- Ouverture inscriptions début septembre :

- Les lundis de 14h30 à 16h30 salle des Fêtes du Port du Noyer.

Atelier Bien-être 7 séances du 17/09/2018 au 12/11/2018.

Thèmes abordés : Respiration, posture, sommeil, gestion du stress, souplesse.



NOUVELLES DE L'ASPA



Manifestations :

Fête d'Arveyres les 15/16 septembre

L'ASPA apportera son aide à Arveyres en Fête pour cet évènement, sans doute pour une randonnée pédestre, et organisera un vide-grenier sur la Plaine des Sports.

Repas ASPA le 20 octobre

Si le thème reste à définir, la date est fixée. Ouf.

Commémoration du Centenaire de l'Armistice le 11 novembre

L'ASPA est aux côtés de l'équipe municipale pour cette commémoration, particulièrement pour honorer nos Poilus morts pour la France, par la mise en valeur de leur tombe pour ceux inhumés à Arveyres ou celle de leur famille pour ceux inhumés au front, ainsi que par la rénovation du Monument aux Morts. Nous sommes très fiers de cette participation.

Concert choral du 30 novembre

Il aura lieu dans notre église et les chants de Noël y seront bien représentés. Comme l'année dernière, la recette des crêpes (non, pas la façon de les faire, qui reste secrète, les sous) sera reversée au Téléthon.

Projets :

Catalogue photo des petites richesses de notre commune

Notre village a son histoire, faite par nos anciens, et il nous faut en garder la mémoire. Une petite partie de cette histoire est peut-être située chez vous.

L'ASPA voudrait établir un catalogue photo des richesses patrimoniales de la commune, et pas seulement de celles du domaine public, à présenter lors d'expositions. Nous avons déjà essayé de mettre en œuvre ce projet, mais probablement avec des maladresses et des malentendus. Si vous êtes d'accord sur le principe de partager en photos vos propres petites richesses (vieux lavoirs, fontaines, pigeonniers, petits ponts, arbres remarquables...) avec quelques mots de leur histoire si vous la connaissez, soyez gentil(le) de contacter **Jean-Pierre Guillet** au **05 57 24 81 83**. Les photos seront référencées « Domaine privé » sans mention de nom ni d'adresse.

Merci pour Arveyres.

BOULE ARVEYRAISE

La BOULE ARVEYRAISE vous donne rendez-vous tous les vendredis au boulodrome d'Arveyres à partir de 14 h 00, pour passer un après midi de pétanque en toute amitié.

Pour tout renseignement : M^r Arroué Jean-Louis : 06 48 13 85 90 / M^{me} Laoué Marina : 06 08 83 52 67

Pétanque Loisir



ASSOCIATION TOUS EN FORME !

Salle du Port du Noyer à Arveyres
Rue Lemeland

Saison
2018-2019

www.tousenforme.fr
Béatrice : 06 20 88 21 31
Tousenforme33@gmail.com

Acti-gym :

Cours abondant le travail cardio, mobilité articulaire, renforcement musculaire, souplesse, partage...

Pilates :

Une méthode douce de renforcement musculaire visant à harmoniser et affiner la silhouette. La respiration est l'une des bases du cours avec le travail du Périnée.

Yin Yoga et Relaxation :

Yoga doux accessible à tous



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
	9h20- 10h30 Acti-gym	9h30- 10h30 Pilates	9h20- 10h30 Mémoire et Equilibre
		10h40- 11h40 Pilates	10h35 - 11h35 Yin Yoga et Relaxation
12h30 - 13h30 Pilates		18h40 - 19h40 Pilates	
		19h45 - 20h15 relaxation	

Réservez vos créneaux horaires pour la saison 2018-2019
Différents abonnements



DES NOUVELLES DU TENNIS A ARVEYRES

Le tennis club d'Arveyres vient de se rapprocher de celui de Vayres afin de proposer plus de cours et de constituer des équipes plus homogènes. Nous sommes donc cette année 125 adhérents et nous assurons 27 heures de cours pour tous âges et tous niveaux. Nos deux moniteurs diplômés sont particulièrement investis dans leur rôle et tous nos adhérents ont eu une bonne progression au cours de cette année. Que ce soit pour un entretien physique ou pour goûter à la compétition

vous trouverez à Arveyres tout ce qu'il faut pour vous satisfaire.

Grâce au soutien de la municipalité d'Arveyres, nous disposons d'installations en très bon état qui permettent la pratique du tennis dans d'excellentes conditions.

La prochaine saison débutera en septembre et nous organiserons les **inscriptions le samedi 8/09 de 10h à 13h** ainsi que le **mercredi 12/09 de 10h à 16h**. Cette année, nous proposerons des **cours les lundi, mardi et jeudi à partir de 17h30, le mercredi à partir de 9h30 jusqu'au soir et le samedi toute la journée**. Vous pouvez déjà vous renseigner ou vous préinscrire en appelant le club au **05 57 24 80 04** ou au **06 43 11 01 33**. Tous les enfants qui ont pratiqué le tennis à l'occasion des TAP seront les bienvenus s'ils veulent continuer cette discipline.

En complément du côté sportif, nous organisons des événements festifs tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour pratiquer le tennis dans la bonne humeur.

UNION TENNIS ARVEYRES ET VAYRES

32 RUE DU 8 MAI 1945 -33500 ARVEYRES - Tél : 05 57 24 80 04 - tennisclubarveyres@yahoo.fr
N° agrément jeunesse et sport : 335 890 44

Arveyres en Fête

A peine de retour de notre sortie à Dantcharia, où nous avons passé une superbe journée, dans une ambiance conviviale et pleine de bonne humeur. Après le bon croissant dégusté en cours de route et le très bon repas à Dantcharia, les voyageurs ont eu une petite surprise : nous sommes passés voir les jardins des thermes de Cambo les bains. Dommage que le temps ne nous ait pas permis de visiter à pied, mais la vue au-dessus de la palmeraie était magnifique et après quelques photos nous avons repris le chemin du retour.

Et déjà, l'équipe se remet au travail car LE 14 JUILLET approche et comme tous les ans **NOUS VOUS DONNONS RENDEZ VOUS SUR LES QAIS du Port du Noyer pour le traditionnel repas gourmand** sous le magnifique feu d'artifice de Libourne. **ATTENTION**, cette année nous changeons de côté et revenons sur le côté gauche devant le ponton.

L'équipe travaille également sur la fête locale dont voici une ébauche du programme :

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018 :

Rando des châteaux (en projet)
Concours amateurs de pétanque (comme l'an passé)
Animation foot surprise (en projet)

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018

Vide grenier annuel d'Arveyres en fête
Et bien entendu 2 jours de fête foraine.

Le traditionnel repas gourmand animé encore cette année
par **LES GARÇONS D'À COTÉ**
suivi d'un très beau **FEU D'ARIFICE**

NOUS VOUS ATTENDONS TRES NOMBREUX !!!



Fest'arts 2018

Nouvelle formule 27^e édition du 2 au 4 août 2018 au cœur de la Bastide libournaise

3 concerts à la Centrale

Un nouveau site web www.festarts.com

Différents parking de proximité mais aussi une **navette d'Arveyres à Libourne** : Toutes les 30 minutes, une navette gratuite reliera le parking situé Port du Noyer entre Ford et volkswagen (Arveyres= au centre de Libourne 5 arrêts : Arveyres, Place de Lattre de Tassigny, Place Joffre(Casernes), Gymnase Kany.

Pour le prochain bulletin si vous voulez faire paraître un article ou une information, merci de me la transmettre par mail à marie-helene.sage@arveyres.com ou à la mairie avant le **25 août**.